

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

09051062

TRIBUNAL DE COMMERCE

31-03-2009

NIVELLES
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0400.338.992

Dénomination(en entier) : **NOUVEL ADEM**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue Saint-Roch, 20 à 1300 Wavre

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DE MANDAT - NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2009, il résulte textuellement ce qui suit :

« On omet.

L'assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Constatation que le mandat des administrateurs est échu et ratification des actes posés par eux depuis l'échéance de leur mandat.

L'assemblée générale constate que le mandat des administrateurs suivants est échu :

- Monsieur **BERTHE Jean-Luc**, domicilié à Libin, rue Pairée, numéro 49.

- Madame **RUHEN Micheline**, domiciliée à Wavre, Chaussée des Gaulois, numéro 39.

- Monsieur **BERTHE Christophe**, né à Ottignies, le vingt-six janvier mil neuf cent septante-trois, domicilié à Wavre, Rue Saint-Roch, numéro 20.

L'assemblée générale décide de ratifier tous les actes accomplis par les administrateurs sortant pour compte de la société depuis le terme de leur mandat.

2. Renouvellement et/ou nomination, pour une période de six ans, du mandat d'administrateur de :

- Monsieur **BERTHE Jean-Luc**, prénommé ;

- Monsieur **BERTHE Christophe**, prénommé,

- Monsieur **BERTHE Cédric**, prénommé.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra effet à dater de ce jour pour une durée de six ans et il prendra donc fin, sauf réélection, lors de l'assemblée générale de deux mille quatorze.

Tous les actionnaires étant présents ou représentés et toutes les parts sociales étant présentes ou représentées, l'assemblée prend à l'unanimité les décisions résultant de l'ordre du jour.

On omet.

Ensuite de quoi, le Conseil d'administration décide de renouveler, pour une période de six ans, le mandat d'administrateur-délégué de :

*Monsieur **BERTHE Jean-Luc**, prénommé.*

Le conseil d'administration décide de ratifier tous les actes accomplis par Monsieur Jean-Luc BERTHE, en tant qu'administrateur-délégué de la société, depuis le terme de son mandat.

On omet.

Monsieur Christophe BERTHE, administrateur-délégué de la société.

Pour extrait analytique conforme,

Déposé en même temps, le procès-verbal d'assemblée générale du 26 mars 2009.